

Programme détaillé

Formation TFP APS

(Agent de Prévention et de Sécurité)

Titre à Finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité

Cette formation est éligible au CPF.

Elle comprend également les qualifications :

EPI (Equipier de Première Intervention), SST (Sauveteur Secouriste du Travail) et Palpation de Sécurité



• **Durée**

182h00 sur vingt-six jours, de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi

• **Pré requis**

- Savoir lire, écrire, compter et parler le français (Niveau B1)
- Avoir une autorisation préalable délivrée par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité) en cours de validité. La demande de cette autorisation préalable est faite avec le candidat par le centre de formation INFISS.

• **Public concerné**

- Toute personne désirant obtenir une carte professionnelle et exercer la fonction d'Agent de Prévention et de Sécurité.

• **Nombre de participants**

- 4 minimum à 12 maximum



• **Objectifs**

L'objectif de la formation TFP APS est d'acquérir les connaissances nécessaires pour exercer les activités de sécurité privée régies par le livre VI du code de la sécurité Intérieure. L'agent de sécurité qualifié exerce ses fonctions au sein de tout type d'entreprise ou d'organisme privé ou public, que ceux-ci soient pourvus de leur propre service de sécurité ou non. Il agit pour le compte d'une entreprise prestataire de services de prévention et de sécurité, son employeur.

Les missions de l'agent de sécurité qualifié ont pour objet :

- La protection des biens et des personnes physiques ou morales liées directement ou indirectement à la sécurité des biens.
- L'accueil et le contrôle d'accès
- La surveillance générale du site
- La sécurité technique et incendie (de base)
- Gérer les conflits : Analyse de comportements
- Le secours et l'assistance aux personnes, la protection et l'alerte en cas d'accident ou d'évènement exceptionnel



• **Matériels pédagogiques et équipements (Livret pédagogique délivré à chaque stagiaire) :**

- Salles équipées de vidéoprojecteurs et tableaux blancs
- Locaux permettant l'exercice de rondes de surveillance sur un parcours, d'une distance minimale de 100 mètres, comprenant des escaliers, des couloirs et des salles.
- Tapis de sol pour l'UV « Gestion des situations conflictuelles dégradées »
- Des gants adaptés pour l'exercice des palpations de sécurité.
- 3 ordinateurs équipés d'un logiciel de traitement de texte pour permettre la réalisation de comptes rendus circonstanciés, d'un rapport d'évènement ou de tout autre document rendu nécessaire pour la formation
- Un magnétomètre (détecteur portatif de métaux)
- Des engins pyrotechniques pour la réalisation de mises en situations pratiques pour leur neutralisation
- Pour l'UV 7 :
 - o Une arme longue fictive de type AK47
 - o Une arme blanche fictive en plastique de type couteau
 - o Des munitions fictives de calibre 7,62x39, 5,56 ou 223 mm, 9 mm ;
 - o 3 garrots à tourniquets, 3 garrots à cliquets (REVMEDEX TX2)
- divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels. Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc....)
- extincteurs (eau, poudre, CO2), en coupe et pleins
- mise à disposition d'une aire de feu pour l'emploi d'extincteurs sur un bac à feux écologiques à gaz
- robinet incendie armé
- têtes d'extinction automatique à eau (non fixées)

INFISS	Création : 26.02.2021	Révision :	Version 1.0
--------	-----------------------	------------	-------------

- appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde
- modèles d'imprimés, (registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses)
- autocom avec téléphones : emploi des téléphones (réception, appel)
- système PTI
- un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement
- un clapet coupe-feu équipé
- blocs d'éclairage de sécurité, permanent et non permanent (possibilité de démontrer le fonctionnement en cas de coupure de l'alimentation en énergie)

Secourisme :

- Plan d'intervention + pictogrammes
- 1 défibrillateur automatisé externe de formation avec accessoires
- 1 lot de mannequin RCP (Adulte, enfant, nourrisson)

Matériels présents dans le Poste Central de Sécurité Pédagogique dédié :

- Un système de Securite Incendie (SSI Virtuel Informatisé)
- Un système de pointage et d'enregistrement des rondes permettant d'organiser des exercices pratiques avec points de contrôles et les points d'évènements « incendie », « fuite d'eau » et « effraction ».
- Trois appareils émetteurs-récepteurs et un autre système analogue équipé de la fonction DATI
- Trois téléphones, et leur mode d'emploi, permettant de simuler une communication entre le poste de contrôle et un interlocuteur situé dans une pièce différente.
- Une armoire à clés comportant différents types de moyens d'accès
- Une centrale d'alarme intrusion ou, système analogue en état de fonctionnement relié à différents types de détecteurs
- Un système de vidéosurveillance dédié, équipé de 4 caméras situées hors du PCS
- Un registre de consignes
- Un registre de badges, clés et de visiteurs
- Un modèle de permis feu
- Un ordinateur permettant d'établir un compte-rendu, une main courante électronique, un rapport d'anomalies, fonctionnel et permettant d'archiver les rondes effectuées sur les quatre dernières sessions de formations
- Un modèle de main courante et un registre d'anomalie en version papier.

• Contenu (UV : Unité de Valeur)

UV1 : Module Secourisme (Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail, être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise)

UV2 : Module environnement juridique (Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires, connaître les dispositions utiles du code pénal, maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche)

UV3 : Module gestion des conflits (Être capable d'analyser les comportements conflictuels, être capable de résoudre un conflit)

UV4 : Module stratégique (Connaître les outils de transmission, savoir transmettre des consignes, réaliser une remontée d'informations)

UV5 : Module prévention des risques d'incendie (Initiation au risque incendie)

UV6 : Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier (Application de l'art. 73 du code de procédure pénale, application de l'art.73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'APS)

UV7 : Module sensibilisation aux risques terroristes (Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes, connaître les niveaux de risque associés au terrorisme, connaître les différents matériels des terroristes, savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes, détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes, savoir entretenir sa culture de la sécurité, se protéger soi-même, protéger les autres, alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention, faciliter l'intervention des forces de l'ordre, sécuriser une zone, identifier le risque de blessures en rapport avec le danger, notions de secourisme tactique, alerter les secours)

UV8 : Module professionnel (Appliquer les techniques d'information et de communication, savoir transmettre les consignes et les informations, préparer la mise en œuvre des missions de l'APS, savoir contrôler les accès, prendre en compte un poste de contrôle de sécurité, rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes)

UV9 : Module Palpation de sécurité et inspection des bagages (Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages)

UV10 : Module surveillance par moyens électroniques de sécurité (Systèmes de télésurveillance et de vidéoprotection)

UV11 : Module gestion des risques (Maîtriser la gestion des alarmes, protéger le travailleur isolé Sensibilisation au risque électrique)

UV12 : Module évènementiel spécifique (Maîtrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation, identifier les acteurs d'un événement, gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements)

UV13 : Module gestion des situations conflictuelles dégradées (Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes)

UV14 : Module industriel spécifique (Evaluer les risques professionnels, situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un

INFISS	Création : 26.02.2021	Révision :	Version 1.0
--------	-----------------------	------------	-------------

site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques, être capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux)

• **Examen**

Epreuve théorique (QCU de 98 questions réparties sur 12 UV)

Epreuves pratiques (Organisée en binôme – Tirage au sort parmi les cas proposés)

o Gestion du Poste Central de Sécurité avec incident - 15 minutes/candidat

o Situation statique (contrôle d'accès) ou dynamique (ronde de surveillance) - 15 minutes/candidat

Concernant l'UV1 (SST), le candidat sera déclaré Apte ou Inapte en fonction des résultats de la grille d'évaluation conforme aux procédures de validation de l'INRS. Un candidat déjà titulaire du SST devra suivre le module secourisme et repasser la validation.

Le candidat sera déclaré « certifié » s'il obtient à l'épreuve écrite la note de 12/20 minimum sur chacune des 12 UV et s'il est « Apte » aux épreuves pratiques en fonction des résultats de la grille d'évaluation.

La durée de validité des UV acquises est de 5 ans. Passé ce délai, le candidat perd le bénéfice des épreuves acquises et devra suivre à nouveau la formation dans son intégralité avant d'être présenté à un nouvel examen.

Pour une note, par UV, inférieure à 12/20 et supérieure ou égale à 8/20, le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d'examen.

Pour une note, par UV, inférieure à 8/20, le candidat devra suivre à nouveau la formation concernant ce module avant de pouvoir se présenter à une nouvelle session d'examen.

• **Déroulement (Méthodologie de la mise en œuvre)**

1. Inscription après vérification des pré-requis
2. Formation
3. Examens blancs (Théorique et Pratique)
4. Examen

• **Tarif** : 1250€ Nets

• **Lieu de la formation**

Au centre de formation INFISS

INFISS

1 place Charles De Gaulle

Le Central Gare – Bât C – 6^{ème} étage

78180 Montigny-le-Bretonneux

Tél : 01.34.59.42.32

Courriel : infiss.formation@yahoo.com

<http://www.formations-securite-incendie.fr>